

V. Les services « TOUTATICE »

En vous connectant à TOUTATICE, vous avez un icône « Service scolarité 2nd degré » qui vous permettra, en particulier, de :

- saisir les demandes de bourses,
- payer les frais de restauration et/ ou de voyage,
- saisir les vœux d'orientation et d'affectation en 3^e

En effet, en classe de 3^{ème}, la procédure d'orientation et d'affectation est informatique. Pour valider les choix d'orientation et d'affectation de votre enfant, il est nécessaire que vous ayez un compte TOUTATICE et vos identifiants Educonnect ou FranceConnect.

Chaque fin de semestre, il vous faudra proposer un choix d'orientation (2nde GT, 2nde pro, apprentissage) et conseil de classe, présidé par le principal du collège, validera ou invalidera votre demande. Il vous faudra alors prendre connaissance de la décision sur TOUTATICE dans l'onglet "Service scolarité 2nd degré" puis "Orientation" et prendre rendez vous RAPIDEMENT en cas de désaccord avec la décision du conseil de classe.

À la fin du 2nd semestre, les choix d'orientation étant fixés, il faudra vous connecter à TOUTATICE dans l'onglet "Service scolarité 2nd degré" puis "Affectation" pour renseigner le ou les noms d'établissements pour l'an prochain par ordre de priorité.

Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter la rubrique "Parcours Avenir" sur le site internet du collège.

VI. Le site internet du collège Louis Hémon

Pour retrouver toutes les informations, et la valorisation des projets pédagogiques et éducatifs du collège Louis Hémon, rendez-vous sur son site internet :

<https://www.college-louishemon-pleyben.ac-rennes.fr/>

Aides :



Les outils numériques



I. Généralités

1) Description :

Le collège Louis Hémon a été labellisé « Collège numérique » et possède un équipement informatique important. En effet, le collège possède 2 salles équipées d'ordinateur: le CDI avec 11 PC et la salle A8 (salle de Technologie) avec 30 PC. D'autre part, le collège Louis Hémon a répondu à l'appel à manifestation d'intérêt "Territoire numérique éducatif" l'an dernier, et les élus du conseil départemental ont validé notre demande. En conséquence, à la rentrée 2024, le collège sera doté de 2 classes mobiles (30 pc portables) et de 54 tablettes Ipad Air (dont 24 de dernières générations) que vous serez amenés à utiliser dans différentes disciplines.

À chaque fois, que le collège ou le professeur met à disposition du matériel, l'élève est responsable de sa bonne utilisation et le respect de celui-ci.

2) Utilisation numérique :

Dans de nombreuses disciplines et pour différents travaux, votre enfant devra utiliser le réseau et équipement informatique du collège.

Votre enfant possédera un espace de stockage personnel sur le réseau informatique pédagogique ainsi qu'un espace de stockage personnel à distance via Pearltrees.

Attention, ces 2 espaces de stockage ne peuvent pas communiquer. Il est donc important que votre enfant sauvegarde son travail sur Pearltrees si il souhaite poursuivre ou terminer celui-ci à la maison.

Remarque :

Le travail à la maison donné par un professeur peut être demandé en utilisant Pearltrees. Dans ce cas, il lui faudra une connexion internet sur un temps court ou bien que votre enfant profite des heures d'études pour effectuer son travail en utilisant la connexion internet du collège.

3) Charte informatique :

Vous avez signé une charte informatique engageant votre responsabilité et celle de votre enfant sur ce qu'il peut voir et télécharger depuis le réseau informatique du collège sans autorisation préalable du professeur responsable.

Chaque infraction à la règle sera répréhensible d'une sanction.

II. Connexion à Pronote



Pronote est un logiciel de gestion de vie scolaire créé en 1999 par Index Éducation.

Il permet de visualiser l'emploi du temps de votre enfant, les absences et retards, son cahier de texte personnel (devoirs à effectuer dans les différentes disciplines), les résultats de ses évaluations (de connaissances et de compétences) ...

À noter que depuis la rentrée 2022 : Les élèves n'ont plus de carnet de correspondance, c'est le logiciel Pronote qui le remplace. Il est donc nécessaire que chaque parent puisse se connecter à cette interface en particulier pour l'utiliser comme moyen de communication, et comme moyen de suivi de scolarité.

Procédure :

En vous connectant au site internet <https://www.toutatice.fr>

Puis cliquer **Educonnect**. Si vous n'avez jamais créer de compte alors renseigner votre nom, prénom et numéro de téléphone portable (le même que celui renseigner dans les documents administratifs au secrétariat du collège) puis vous devrez confirmer la date de naissance de votre enfant ou de vos enfants.

Aide : [Flyer Parent TOUTATICE](#)

Enfin, pour accéder à Pronote, il suffit de sélectionner « Espace scolarité CLG LOUIS HEMON »

Vous pouvez également installer l'application Pronote sur votre smartphone et installer le client Pronote du collège.

Pour se faire, en ayant ouvert votre page internet TOUTATICE puis cliquer sur « Espace scolarité CLG LOUIS HEMON », cliquer sur l'icône QR code (à côté de votre nom) puis avec votre smartphone ouvrir l'application Pronote puis cliquer sur ajouter un profil (ou +) et flasher le QR code apparaissant à l'écran avec votre appareil photo. Alors le client s'installe sur votre smartphone, et vous pouvez utiliser votre téléphone pour le suivi de scolarité de votre enfant.

Remarque :

Votre enfant a aussi son propre compte TOUTATICE et ses propres accès.

En tant que parent ou représentant légal, vous avez un accès supérieur à Pronote (vous pourrez visualiser davantage d'informations), nous vous invitons donc à utiliser votre propre identifiant et mot de passe pour suivre la scolarité de votre enfant.

III. L'utilisation de Pearltrees



Le collège Louis Hémon a choisi, depuis plusieurs années, de souscrire un abonnement à Pearltrees education pour un coût d'environ 4 €/ élève. Pearltrees propose un espace de stockage de 1 To.

Votre enfant sera donc amené à utiliser Pearltrees pour trouver des documents transmis par ses professeurs mais aussi à en partager avec eux ou faire « équipe » lors de travaux collaboratifs.

Seul votre enfant possède un espace Pearltrees. Les parents n'ont pas accès à cet outil.

Rappel pour aider votre enfant à se connecter à Pearltrees dans et en dehors du collège :

- Soit en se connectant à TOUTATICE et il trouvera le lien vers son espace
- Soit en installant l'application sur votre/ son appareil mobile.

Petit lexique Pearltrees :

→ un dossier est une **collection** (par défaut, celle -ci est publique et ouverte à tous les membres du collège, mais elle peut être rendue privée à tout moment)

→ Partage d'un document : cliquer sur l'icône 